

Charte graphique

du logotype de la MRC d'Abitibi-Ouest

Version publique





TABLE DES MATIÈRES

A. INTRODUCTION

A1. LE CHEMINEMENT.....	2
A2. LA SYMBOLIQUE DU LOGO.....	3
A3. LA TERMINOLOGIE.....	4

B. LE LOGO

B1. UNE TAILLE MINIMALE REQUISE.....	5
B2. ZONE DE PROTECTION.....	5
B3. RESTRICTIONS D'UTILISATION.....	5
B4. LES RÉFÉRENCES COULEURS.....	6
B5. UN LOGO, CINQ POSSIBILITÉS.....	7
B6. LE LOGO AVEC PHOTOS.....	7
B7. DES FONDS DE COULEUR.....	8
B8. LES VARIATIONS PROSCRITES.....	8
B9. UTILISATION SUR DES PHOTOS.....	9

C. LA TYPOGRAPHIE

C1. LA TYPOGRAPHIE.....	10
-------------------------	----

D. AUTRES

D1. CONTACT ET AUTORISATION.....	11
----------------------------------	----



A. INTRODUCTION

LE CHEMINEMENT

La MRC d'Abitibi-Ouest a entrepris un important virage en 2012, avec le soutien d'une firme de communication, afin de maintenir ou accroître la vitalité sur son territoire. Elle désirait se pourvoir d'une image plus moderne et novatrice qui « ... pourrait mettre de l'avant ses ressources naturelles, l'agriculture, la force de sa main-d'œuvre, ses lacs, ses ponts, ou sa position géographique particulière. D'autres MRC ont tenté l'expérience avec succès, notamment la Haute-Gaspésie (relief montagneux) et Brome-Missisquoi (la viticulture). » (Extrait du Plan de communication 2012-2014 de la MRC d'Abitibi-Ouest.)

La vision 2030 élaborée par la MRC et ses partenaires, dans le cadre du plan de développement durable 2013-2017, a fortement inspiré la démarche. Cette vision a été développée suite à un sondage Léger Marketing réalisé en décembre 2012, ayant rejoint 1001 citoyens âgés de 18 ans et plus, selon un échantillonnage représentatif de la population. Les résultats sont évocateurs.

Ainsi, après plusieurs mois de travail, l'image a été adoptée en décembre 2014. Elle est le fruit d'une collaboration remarquable entre les élus et le personnel de la MRC d'Abitibi-Ouest, avec le soutien de différents intervenants du domaine des communications.



A. INTRODUCTION

LA SYMBOLIQUE DU LOGO

Globalement

La nouvelle image exprime la fierté : la fierté de la population pour le territoire, la fierté des gens qui l'ont bâti, la fierté de tous ceux qui y vivent ainsi que la fierté des générations à venir. C'est moderne, vivant et représentatif de ce que nous sommes.

Il reflète la créativité et le côté novateur des gens d'ici.

Le logo s'adapte aussi, comme on sait le faire.

Les phylactères

Avec ses quatre bulles, l'image rappelle des éléments-clés que sont les richesses naturelles et humaines de la MRC.

Les couleurs évoquent notamment le sol et l'argile, l'eau, l'environnement, l'agriculture et la forêt; des ressources caractéristiques de la MRC d'Abitibi-Ouest qui correspondent aussi aux valeurs véhiculées dans son plan de développement durable. On y retrouve aussi l'humain, le citoyen au centre des décisions et des préoccupations des élus.

Finalement, les quatre phylactères du logo symbolisent le dialogue entre les élus, les partenaires et les citoyens du territoire



A. INTRODUCTION

LA TERMINOLOGIE

Tout au long de ce document, nous utilisons la terminologie ci-dessous pour déterminer les règles d'utilisation du logo de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Bulles/Phylactères

Typographie



Logo

B. LE LOGO

LES PARAMÈTRES DU LOGO

1. UNE TAILLE MINIMALE REQUISE

Afin de préserver la lisibilité du logo, celui-ci ne doit pas être utilisé à une taille inférieure à celle-ci :

- Largeur : 20 mm
- Hauteur : 9 mm



2. ZONE DE PROTECTION

La zone de protection du logo est l'espace nécessaire autour du logo afin de garantir une lisibilité optimale. Cette zone est de 10 mm.

3. RESTRICTIONS D'UTILISATION

Son utilisation doit suivre scrupuleusement les instructions de cette charte afin de garantir une homogénéité graphique.

Le logo ne doit être modifié d'aucune manière : ne pas le déformer, ne pas le changer de couleur, ne pas modifier la typographie.

B. LE LOGO

LES PARAMÈTRES DU LOGO

4. LES RÉFÉRENCES COULEURS

CMYK ou CMJN

Vert	Orange	Bleu	Brun
C : 59.4	C : 0	C : 91.4	C : 35.9
M : 0	M : 50.8	M : 3.9	M : 45
Y : 100	Y : 97.3	Y : 2.3	Y : 43.5
K : 0	K : 0	K : 0	K : 40.3

RVB ou RGB

Vert	Orange	Bleu	Brun
73BF44	F79223	00ACE5	715F5A

Pantone Solid Coated

Vert	Orange	Bleu	Brun
360 C	715 C	3125 C	411 C

Pantone Color bridge uncoated

Vert	Orange	Bleu	Brun
367 U	144 U	306 U	4715 U

Couleur Jet d'encre Roland

Vert	Orange	Bleu	Brun
PR08H	PR461	PR19H	PANTONE 7518U

CYMK

C : 38	C : 0	C : 70	C : 0
M : 0	M : 50	M : 0	M : 40
Y : 70	Y : 80	Y : 0	Y : 55
K : 0	K : 0	K : 0	K : 60

Mode d'utilisation :

CMYK : utilisation pour impression en quadrichromie

RVB : utilisation pour multimédia

PANTONE : utilisation pour impression en une ou deux couleurs

Couleur Jet d'encre Roland : utilisation sur imprimante jet d'encre grand format



B. LE LOGO

LES PARAMÈTRES DU LOGO

5. UN LOGO, CINQ POSSIBILITÉS



Celui-ci doit être utilisé sans fond seulement et peut être utilisé avec typographie blanche



Autre déclinaison : Inversé blanc et sans fond



6. LE LOGO AVEC PHOTOS

Il est possible d'utiliser le logo avec photos tel qu'on le voit ci-dessous.



Toutefois, le contour des phylactères doit être conforme aux couleurs originales du logo. On peut aussi remplacer le contour par un filtre aux couleurs originales.

La conception doit être approuvée par la direction de la MRC d'Abitibi-Ouest.



B. LE LOGO

LES PARAMÈTRES DU LOGO

7. DES FONDS DE COULEUR

Le logo peut se placer sur un fond coloré pour autant que sa visibilité et sa lisibilité soient suffisantes.

La conception doit être approuvée par la direction de la MRC d'Abitibi-Ouest.

8. LES VARIATIONS PROSCRITES

Il est interdit d'appliquer tout effet graphique sur le logo (3D, ombrage, dégradé, etc.)



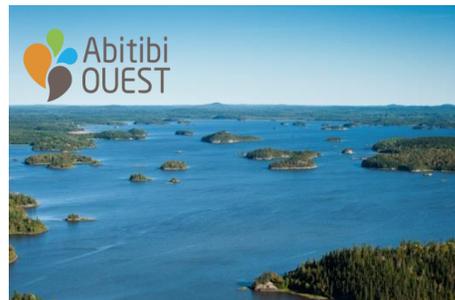
B. LE LOGO

LES PARAMÈTRES DU LOGO

9. UTILISATION SUR DES PHOTOS

Le logo peut se placer sur une photo pour autant qu'il soit tout à fait lisible et visible.

Exemple d'utilisation sur des photos



C. LA TYPOGRAPHIE

LES ÉLÉMENTS CONNEXES

1. LA TYPOGRAPHIE

La typographie doit être standardisée. Celle-ci doit obligatoirement être utilisée de la façon suivante :

- utiliser la police « Neo Sans Pro Regular »;
- respecter la couleur : le lettrage doit être noir, blanc ou argile seulement;
- respecter les minuscules et majuscules.

Abitibi
OUEST

En cas de question ou de doute, consultez la direction de la MRC d'Abitibi-Ouest.



D. AUTRES

LES ÉLÉMENTS CONNEXES

1. CONTACT ET AUTORISATION

L'utilisation de cette charte impose à nos partenaires de respecter les quelques règles simples édictées précédemment.

Quiconque désire faire figurer le logo de la MRC d'Abitibi-Ouest sur tout type de support doit, au préalable, effectuer une demande d'utilisation aux coordonnées ci-dessous :

MRC d'Abitibi-Ouest
6, 8^e Avenue Est
La Sarre (Québec) J9Z 1N6
Téléphone : 819 339-5671
Télécopieur : 819 339-5400

mrcao@mrcao.qc.ca

